LA LETTRE DE VOTRE DÉPUTÉE
George Pau-Langevin

Députée de la 15e circonscription de Paris, ancienne ministre

Février 2017

Édito

Les jours se succèdent mais se ressemblent en ce que notre arrondissement est encore trop marqué par les faits de violence et de délinquance. Récemment, c'est notre cafetier artiste de la Campagne à Paris qui se faisait agresser dans son établissement le soir, et qui ne devait son salut qu'à la sollicitude d'un voisin, surpris de voir le café vide.

Trop souvent, ce sont des jeunes qui sont acteurs et victimes de ces drames. Ainsi le lycée professionnel de Gaulle rue de Bagnolet a été le théâtre d'une scène tragique avec un élève tué sur place au couteau.

Tous ces faits nous interpellent et nous pouvons nous féliciter de l'action des forces de l'ordre impliquées et réactives. On pense, bien sûr dans le dernier cas aux parents qui perdent brutalement un être cher. Mais aussi aux équipes enseignantes, qui doivent à la fois prévenir la violence, et avoir la réaction adaptée face aux élèves difficiles, comme avec les autres jeunes, témoins des faits.

Je tiens à rappeler qu'il nous faut une police républicaine, attachée au respect des droits de la personne.

Il faut certes pouvoir sanctionner dès les premiers actes, construire des établissements adaptés, donner à la police et à la justice les moyens nécessaires. Et, sans aucun doute, l'effort significatif obtenu par Jean-Jacques Urvoas, le Garde des Sceaux doit être salué.

Mais le malaise ou la mauvaise évolution d'un jeune nous interpelle toujours, nous les adultes, parents, éducateurs, élus, car nous sentons avoir la mission de les amener sur la bonne voie. C'était le sens de mon action comme ministre déléguée à la Réussite éducative, entre 2012 et 2014, et qui nous a permis de mieux accompagner les jeunes en situation d'échec scolaire.

Des drames de ce type doivent nous rendre plus attentifs encore aux premiers signaux faibles, lorsque l'un de nos adolescents décroche à l'école ou se renferme dans l'isolement. Ils doivent aussi nous inciter à mieux valoriser tous les potentiels de nos quartiers, où tant de nos jeunes ont soif d'entreprendre et de s'engager dans la société.

C'est par la coopération suivie, constructive entre forces de l'ordre, associations, éducateurs, enseignants, que nous parviendrons à endiguer la banalisation de cette violence, signe d'une forme de maladie de notre société. Un dicton africain connu dit qu'il faut tout un village pour élever un enfant. Transposons le ici pour que la solidarité, la bienveillance jointes à l'apprentissage des règles communes permettent à chacun de trouver sa place dans la vie.

Mme George Pau-Langevin

À l'Assemblée nationale

Proposition de résolution pour rendre justice aux victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871

Extrait de mon intervention à la tribune le mardi 29 novembre 2016

« Si le 11 juillet 1880, la République prononça une loi d'amnistie générale pour les victimes de la Commune, elle coulait surtout par là une chape de plomb sur des évènements dont les acteurs étaient encore vivants.

Mais, pour les habitants de l'est parisien dont je fais partie, la Commune n'est pas morte, et chaque année, nous allons au Mur des Fédérés, pour évoquer leur souvenir, leur fin tragique avec les dernières barricades, mais aussi l'œuvre réalisée par la Commune en peu de temps dont la modernité nous surprend toujours.

Personnellement, ce qui me touche dans cette déportation, c'est la rencontre improbable qui a eu lieu entre deux sortes de victimes de l'histoire, les communards d'une part, et les kanaks depuis peu aux prises avec la colonisation. Si la plupart des Communards ont surtout été obnubilés par le désir de regagner leurs repères, l'une d'entre eux, Louise Michel, la vierge rouge , s'est passionnée pour les enfants pour qui elle a ouvert une école, a collationné les légendes locales , et compris le drame qui se jouait dans cette grande ile, notamment lors de la révolte de 1878. Le souvenir des communards n'est donc pas seulement au Mur des Fédérés, ou au cimetière qui leur est consacré à l' Ile des Pins, il est aussi dans les écrits de Louise Michel sur la culture canaque. »

Pour une évolution du statut de Paris

L'Assemblée a débattu les 14 et 15 décembre du nouveau statut proposé pour Paris et les métropoles. La capitale n'a jamais eu un régime identique à celui des autres communes.

Le texte procède à de nouveaux partages de responsabilités entre la Mairie de Paris et le préfet de Police. Un certain nombre d'attributions qui relèvent de la Police municipale et qui sont exercées à Paris par la préfecture de Police, comme la gestion des fourrières, la salubrité des bâtiments, l'organisation des funérailles, la police des manifestations sportives et culturelles, des baignades, la gestion des axes essentiels à la sécurité de Paris et au bon fonctionnement des pouvoirs publics, seront repris par la mairie centrale.

Parallèlement les pouvoirs des maires d'arrondissement sont renforcés par le transfert ou la délégation à leur profit des pouvoirs exercés à ce jour par la Mairie centrale. Le Conseil d'arrondissement approuvera les contrats portant sur des équipements de proximité comme les équipements à vocation éducative, sociale, culturelle, sportive, et d'information sur la vie locale, à l'exception toutefois des équipements scolaires. Les maires d'arrondissement pourront choisir les associations locales bénéficiaires de subvention. Ils auront plus de pouvoirs pour l'organisation du nettoyage et l'entretien de la voirie, dans leur aire de compétence géographique, ainsi que sur l'organisation et la gestion du service de la petite enfance.

Ce texte est donc une suite logique aux lois Notre et Maptam qui réorganisent les collectivités territoriales. Il permettra de régler une série de difficultés pratiques de redondances ou de conflits qui compliquaient la gestion de la ville capitale et des collectivités avoisinantes. Il termine ainsi la réorganisation ambitieuse de l'échelon territorial attendue depuis longtemps et que la gauche a pu mener à bien pour la fin de la mandature.

Extrait de mon intervention au colloque « Pour une France sans sida ! »

« L'action de la France en matière de lutte contre le sida a depuis plus de vingt ans fait d'indéniables progrès, grâce à la mobilisation des médecins, des professionnels, des associations, des élus. Mais si beaucoup de chemin a été parcouru au cours de ces dernières décennies, les derniers rapports font état de ce que la maladie ne régresse plus en France depuis 2007 , comme l'a révélé le rapport annuel de l'Institut National de Veille Sanitaire. Les formidables progrès de la science et de la médecine, les avancées de la trithérapie ont eu pour effet de lever la vigilance de nombreuses personnes, des jeunes en particulier.

En France, c'est aujourd'hui encore plus de 6000 personnes qui sont contaminées chaque année. Près de 150.000 personnes sont séropositives et près de 40.000 à 50.000 personnes sont infectées par le virus sans le savoir et donc sans suivre de traitement. (...) La lutte contre le sida est un enjeu majeur pour la France et une vraie cause nationale. La lutte contre le VIH doit transcender les clivages politiques. Ce n'est pas une lutte idéologique. C'est une lutte pour la vie-même. (...) Pour agir au mieux , il est également important que cette maladie qui reste encore taboue, voir indicible puisse sortir de la honte, de l'ignorance et de la suspicion dont elle est frappée, et ce particulièrement dans les territoires ultramarins. On connaît malheureusement, le lien ancestral dans les esprits, entre la maladie et le mal moral, entre la souffrance et la faute. Le travail de la civilisation doit non seulement permettre que le progrès scientifique enraye ce fléau, mais aussi que le progrès politique et moral ne rejette pas ceux qui ont le plus besoin de la solidarité nationale. Le combat doit être non seulement épidémiologique, mais également sociétal. »

Respect de l'animal en abattoir

La souffrance animale fait l'objet d'une attention toute particulière des consommateurs, au même titre que la question de l'abattage rituel. Olivier Falorni, député de Charente-Maritime, a rendu un rapport très documenté sur le sujet après avoir visité nombre d'abattoirs et rencontré de multiples acteurs de la filière. Puis il a présenté une proposition de loi qui a été adoptée en première lecture à l'Assemblée le 12 janvier dernier.

Il propose une méthode permettant d'améliorer la transparence et la concertation sur ce qui se passe dans ce monde quelque peu clos. Il prévoit la mise en place d'un comité d'éthique des abattoirs, rassemblant des professionnels du secteur, qui serait chargé de traduire en fonction des connaissances actuelles en matière scientifique et technique, les changements à opérer en matière d'acceptabilité sociale et sociétale des pratiques en usage pour la production de viande.

Serait institué auprès de chaque abattoir un comité local afin de favoriser l'échange entre les acteurs et les parties intéressées par la protection animale. Les représentants des cultes seraient invités à participer à ces comités locaux là où l'abattage rituel est pratiqué, avec pour objectif de concilier leur pratique religieuse et une limitation de la souffrance animale.

Le contrôle dans les abattoirs serait aussi renforcé, avec l'installation de caméras, et un renforcement de la présence de vétérinaires. Cette démarche pragmatique semble de nature à mieux connaitre et gérer un phénomène qui préoccupe un certain nombre de nos concitoyens.

Inauguration des nouveaux locaux du Sessad

Le 23 novembre, j'étais aux côtés de la secrétaire d'État aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion Ségolène Neuville, à l'occasion de l'inauguration des locaux d'un service de soins auprès de personnes handicapées, qui a ouvert ses portes au 105 avenue Gambetta et qui accueille le Sessad Autisme relais Parents.

Mon engagement aux côtés des enfants handicapés et de leurs familles est en effet constant et j'avais notamment souhaité avancer sur la question de leur scolarisation lorsque j'étais ministre déléguée à la Réussite éducative. Je veux rappeler que depuis 2013, ce sont ainsi plus de 280 000 élèves en situation de handicap qui ont pu être scolarisés en milieu ordinaire.

S'il reste encore bien des progrès à accomplir, ce combat pour une société inclusive qui fait une place à chaque enfant, est aussi un combat pour nos valeurs, celles de la gauche et celles du 20e arrondissement. C'est pourquoi je souhaite également remercier Bernard Jomier, adjoint à la maire de Paris et Lamia El Aaraje, adjointe à la mairie du 20e arrondissement, chargés de la Santé, qui ont également participé à cette visite, témoignant ainsi du soutien de l'ensemble des élus au travail remarquable que réalise cette structure.

Rencontre avec M. Philippe Solignac, président de la CCI Paris

Avec Monsieur Hamidou SAMAKE, Adjoint à la Maire du 20e chargé de l'emploi, du tourisme, de l'attractivité, du développement économique et des NTIC, nous avons reçu à ma permanence parlementaire pour un échange passionnant Monsieur Philippe Solignac, président de la CCI départementale de Paris, et la délégation sur les écoles de cette Chambres de commerce et d'industrie qui dispensent un enseignement de qualité reconnu, fondé sur un dispositif unique de méthodes pédagogiques performantes (enseignements en mode projets, méthode des cas, initiation à l'entrepreneuriat, suivi personnalisé tout au long du parcours). Elles forment des jeunes (du CAP au Doctorat) connaissant bien l'entreprise et donc suffisamment aguerris pour trouver leur place dans le monde du travail une fois diplômés.

Les Plateaux Sauvages

Inauguration d'un nouveau lieu dédié à la création émergente. Les « Plateaux Sauvages », nouvelle fabrique culturelle, rassemblera dans un même endroit création professionnelle et transmission artistique. Il faut saluer le travail remarquable des professionnels à tous niveaux, tant à l'interne qu'à l'externe, qui ont œuvré pour la réussite de ce projet.

Ma visite d'une PME du 20e

J'ai visité l'entreprise « Cocktails et Communication » dont la mission depuis 20 ans est de faire d'évènements d'entreprises et de réceptions privées, des rendez-vous gourmands, uniques et originaux. Cette société située dans le 20e qui fait vivre des familles entières et tout un quartier doit se sentir soutenue.

J'ai fait cette visite car il faut décoder quels sont les enjeux qui dessinent l'avenir des PME qui réclament prioritairement de la réactivité, de la part de l'administration pour suivre au mieux l'évolution rapide de la demande et de la concurrence.

Systèmes day

Visite à « Systèmes day » qui est une journée consacrée à l'échange et l'entraide comme alternatives à l'économie de marché classique. La fête a lieu dans le cadre du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire
Son idée conductrice est de véhiculer des concepts permettant d'aller vers un futur viable et vivable pour les êtres et la terre.

Journée de célébration

Les habitants d'origine asiatique ou amis de l'Asie sont de plus en plus nombreux dans notre quartier. Et si nous avons fréquemment l'occasion de goûter leurs cuisines, ou de fréquenter leurs commerces, il est moins habituel de s'appesantir sur leur apport à la culture de notre pays.

Ce fut le cas le 3 Janvier dernier où sous le haut patronage de M. François Hollande, Président de la République, un hommage était rendu aux trois académiciens d'origine chinoise, François Cheng pour l'Académie Française, Zao Wu Ki et CHU Teh Chun pour l'Académie des Beaux Arts. Cette après midi d'échanges passionnants a été suivie par une exposition en mairie. Une première qu'il faudra renouveler.

Réserve parlementaire 2017

Dans une volonté de transparence, je souhaite rendre publique le financement de 16 projets associatifs par ma réserve parlementaire 2017.

STRUCTURE SOUTENUE	MONTANT
MJC/FJT Les Hauts de Belleville	20 000 €
Les Ateliers Marceau (Super Café)	15 000 €
Théâtre aux Mains Nues	4 000 €
FC Paris 20	4 000 €
Cie Tamèrantong	8 000 €
Belleville Citoyenne	8 000 €
Coud' à Coud'	2 000 €
Autremonde	4 000 €
Musique Ensemble 20	4 000 €
Fondation Jeunesse Feu Vert	20 000 €
Belleville, un Esprit de Paris	2 000 €
Le Cercle des Amis du Tarmac	20 000 €
ASEN	5 000 €
Môm'Ganne	6000 €
Petits oiseaux production (Les Nocturbaines)	4 000 €
Protection civile de Paris 20e	4 000 €

Mieux vivre ensemble

Si la mairie du 20e et ses services travaillent pour optimiser ses missions d'entretien et de propreté de l'espace public, elle ne pourra pas y parvenir sans la mobilisation des usagers, la propreté de nos rues est notre affaire à tous, ayez les bons réflexes !

- Jeter papiers et chewing-gum dans les corbeilles
- Ramasser les crottes de chien à l'aide de poches à déjection
- Mettre emballages, journaux et papiers dans le container dédié
- Mettre les ordures ménagères dans le container dédié
- Effectuer le tri sélectif dans les points d'apport volontaire de notre arrondissement
- Appelez le **39 75** ou remplissez un formulaire sur http://encombrants.paris.fr/ lorsque vous souhaitez vous débarrasser d'encombrants

Mon équipe

Margaux WAGNER
Attachée parlementaire

Jean F. BOURDEAU
Attaché parlementaire

Chaque semaine, l'équipe de la députée assure les permanences, les mardis de 14h à 16h, les mercredis de 10h à 13h et les jeudis de 14h à 16h, au 8 rue de la Cour des Noues.
Venez sans rendez-vous.

Contact

Bureau de la députée :
8 rue de la Cour des Noues,
Paris 20ème

Téléphone :
01 43 15 61 24

Email :
georgepaulangevin@gmail.com

Site internet :
www.georgepaulangevin.fr

Facebook : @georgepaulange20
Twitter : @Pau_Langevin
Instagram : georgepaulangevin

Vous souhaitez visiter l'Assemblée Nationale ?

Faites votre demande par courrier postal à :
George Pau-Langevin,
Assemblée nationale
126, rue de l'Université,
75007 Paris

Directeur de la publication :
Mme George Pau-Langevin

Chef de rubrique :
M. Jean F. Bourdeau

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIC
BRARD-PRINT RCS 442064978